

Eléments de connaissance sur le territoire de la Sologne



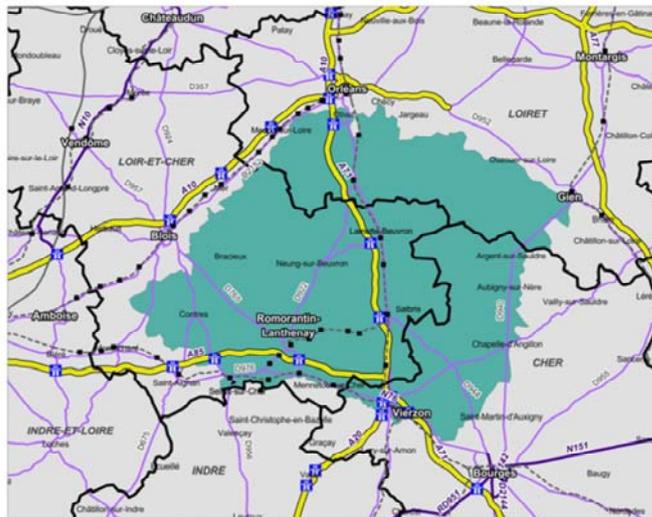
20 avril 2013

La Sologne, la taille d'un petit département

126 communes
3 départements
228 000 habitants

Réseau de communication

-  Autoroute
-  Liaison principale
-  Liaison régionale
-  Péage
-  Réseau ferré
-  Gare SNCF
-  Sologne (communes dont tout ou partie du territoire est intégré dans le périmètre)
-  Limites départementales



La Sologne est la seule région naturelle faisant l'objet d'une délimitation administrative officielle, à la suite d'une loi du 27 juin 1941 consacrée à la mise en valeur de ce territoire considéré comme particulièrement déshérité.

L'arrêté du 17 septembre 1941 pris en application de cette loi fixe ainsi officiellement la liste des 127 communes composant la Sologne (126 communes depuis la fusion de Romorantin et Lanthenay).

Celles-ci sont réparties sur 3 départements : Loiret, Cher et Loir-et-Cher, allant d'Olivet (aujourd'hui partie intégrante de l'agglomération d'Orléans) au nord, à Vierzon au sud, et des communes jouxtant Blois à l'ouest, à celles limitrophes de Gien à l'est.

La Sologne ainsi définie compte près de 228 000 habitants, ce qui représente la taille d'un petit département français (18 d'entre eux comptent une population moins importante, parmi lesquels citons l'Indre, la Nièvre, le Lot...).

Toutes les données présentées dans cette analyse ont été calculées sur l'ensemble des communes du périmètre que leur territoire soit intégré en totalité ou en partie dans le périmètre de la Sologne mentionné dans le Décret.

22 communautés de communes ou d'agglomération



D'après source : Banatic au 1^{er} janvier 2013

Aujourd'hui les communes du territoire sont réparties au sein de 20 communes de communes et de 2 communautés d'agglomération (Orléans Val de Loire et Agglopolys, la Communauté d'agglomération du Blaisois).

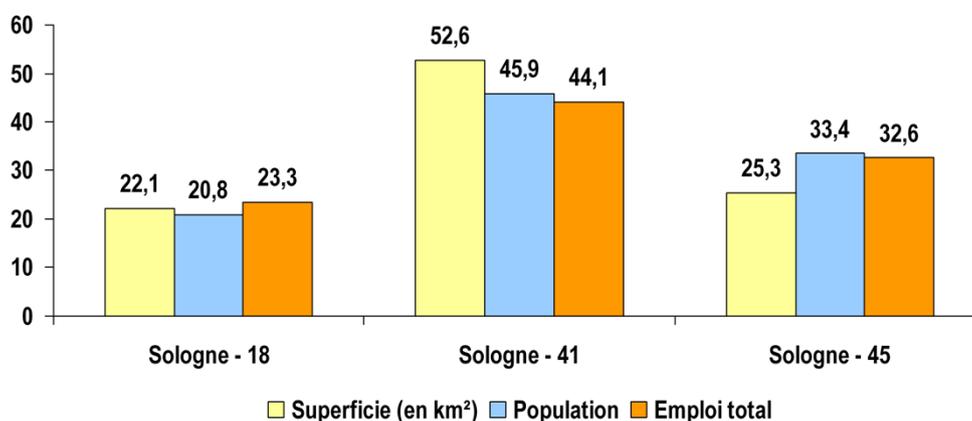
13 d'entre elles sont entièrement ou en grande partie situées au sein du périmètre solognot.

Seules 4 communautés comptent moins de 10 000 habitants [dans le Cher : CC Les Villages de la forêt (5 200 hab), CC Les terres d'Yèvre (9 800) ; dans le Loiret : CC du Val d'Ardoux (près de 8 000) et CC Valsol (9 600)].

La Pays de Grande Sologne occupe une position centrale au sein du périmètre. Il regroupe les CC érigées autour de Salbris, Lamotte-Beuron/Nouan-le-Fuzelier et Neung-sur-Beuvron.

Il compte à lui seul 31 000 habitants.

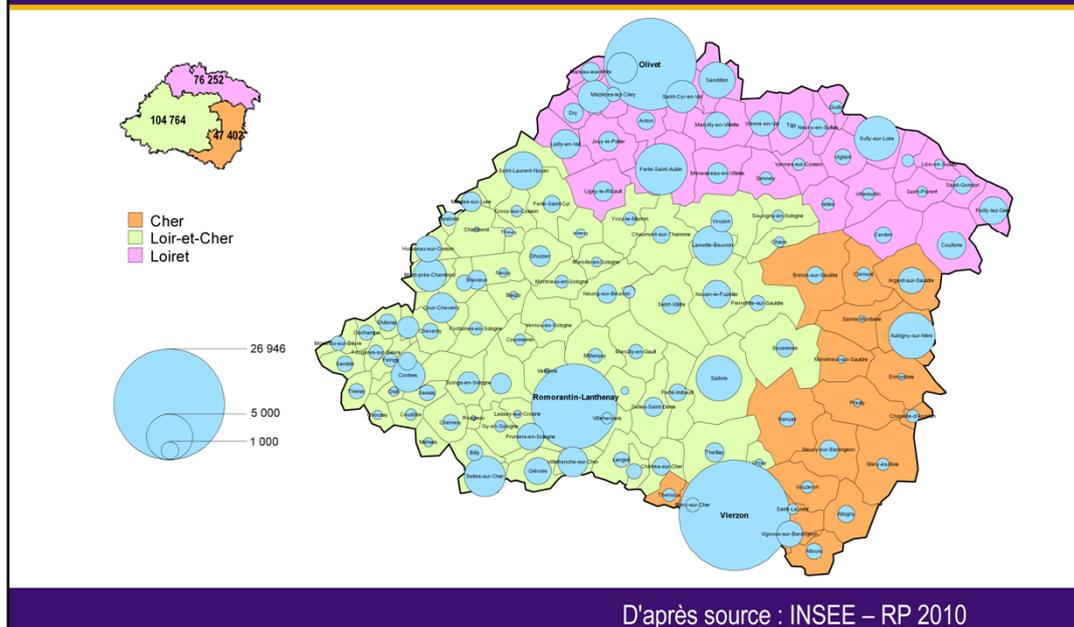
Poids comparé des territoires composant la Sologne (en %)



D'après source : INSEE – RP

La partie loir-et-chérienne de la Sologne occupe plus de la moitié du territoire de la Sologne, mais les populations et les activités économiques y sont sensiblement moins denses, en comparaison de la Sologne du Loiret.

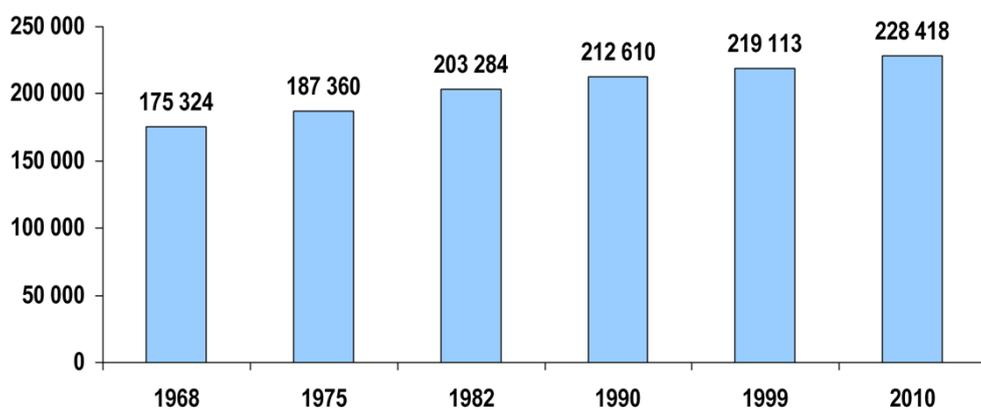
228 000 habitants en 2010



104 764 habitants dans la Sologne du Loir-et-Cher (45,9 %) - 76 252 dans celle du Loiret (33,4 %) - 47 402 dans la partie solognote du Cher (20,8 %)

3 pôles de plus de 15 000 habitants : Vierzon, Romorantin-Lanthenay et Olivet qui a très largement profité de la croissance de l'agglomération d'Orléans.

Une croissance régulière du nombre d'habitants



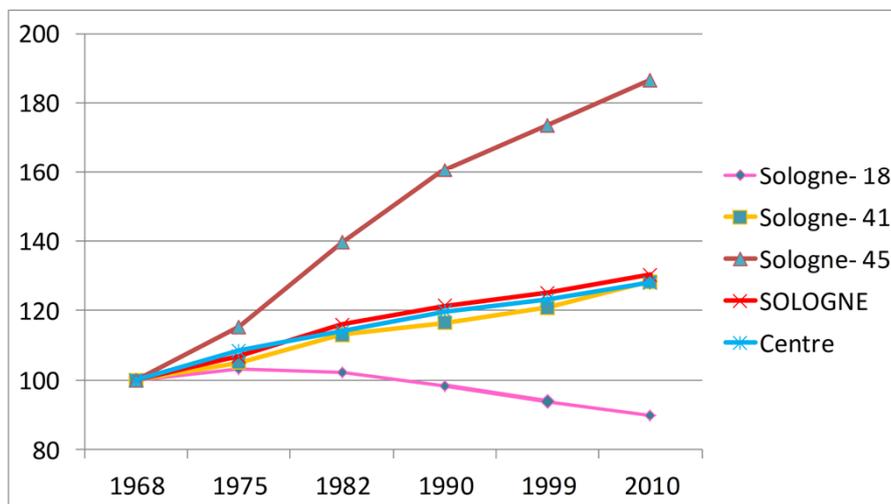
D'après source : INSEE – RP 2010 et données harmonisées (de 1968 à 1982)

La croissance de la population est importante : la Sologne a gagné 53 000 habitants depuis 1968 (en une quarantaine d'années), soit + 30 %.

Cette croissance a été régulière. Elle se poursuit puisque dans les années 2000 la population s'est encore accrue de 9 300 habitants soit + 4,2 %.

Des évolutions très contrastées selon les territoires

Evolution comparée du nombre d'habitants (base 100 en 1968)



D'après source : INSEE – RP 2010 et données harmonisées (de 1968 à 1982)

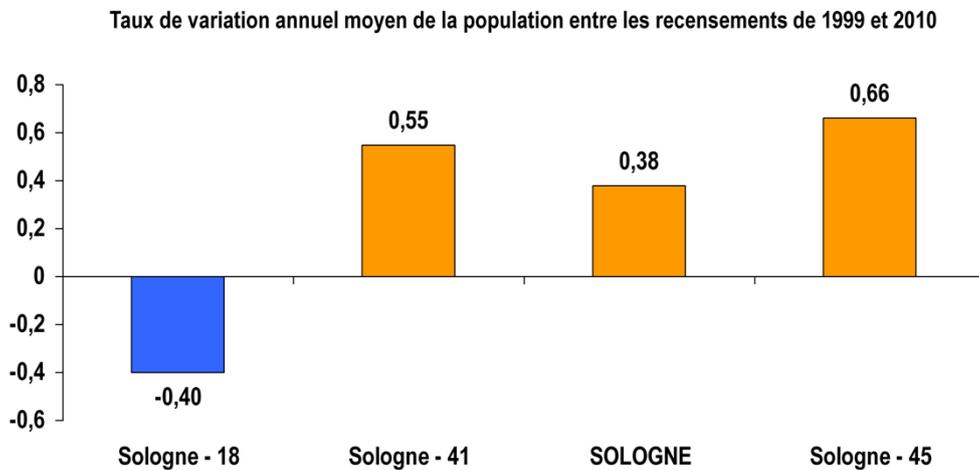
La croissance solognote, sur 40 ans, est très semblable à celle de la région Centre. Tout comme la partie loir-et-chérienne de la Sologne.

En revanche la partie loiretaine a presque doublé de population (environ + 85 %), tandis que la partie solognote du Cher a perdu 10 % de ses habitants.

Le centre de gravité du territoire, vu sous l'angle démographique, se déplace en conséquence vers le nord.

Le poids démographique du Cher a perdu 8 points (22 % de la population solognote actuellement contre 30 % il y a 40 ans), celui du Loiret a progressé (de 23 à 33 %). La partie du Loir-et-Cher garde le même poids.

Des évolutions très contrastées ... qui se poursuivent actuellement



D'après source : INSEE – RP

Sur la période récente (années 2000), le taux croissance démographique solognot est similaire à celui de la région Centre (+ 0,39 %) et proche de celui du Loir-et-Cher (+ 0,43 %)

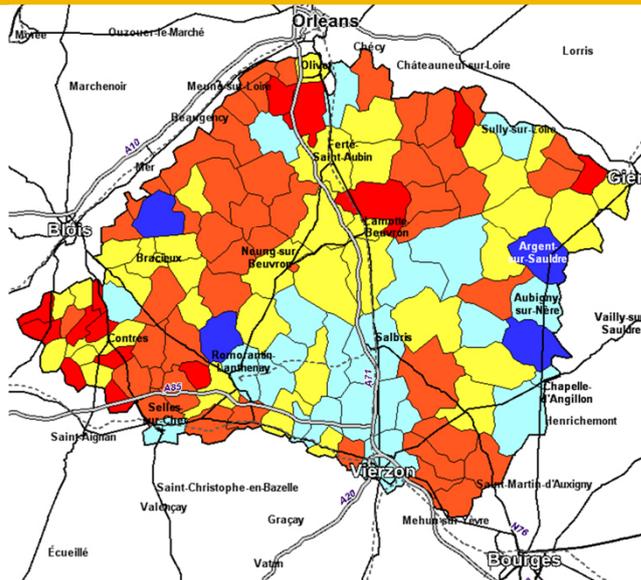
En revanche, les dynamiques sont très différentes selon les parties du territoire, comme le constat en a déjà été fait sur longue période.

La Sologne du Cher a perdu des habitants ; la population a augmenté plus rapidement dans les communes du Loiret.

Des évolutions très contrastées ... qui se poursuivent actuellement

Taux de variation
Annuel moyen
de la population
entre 1999 et 2010

Taux de variation annuel moyen
entre 1999 et 2010 (en %)



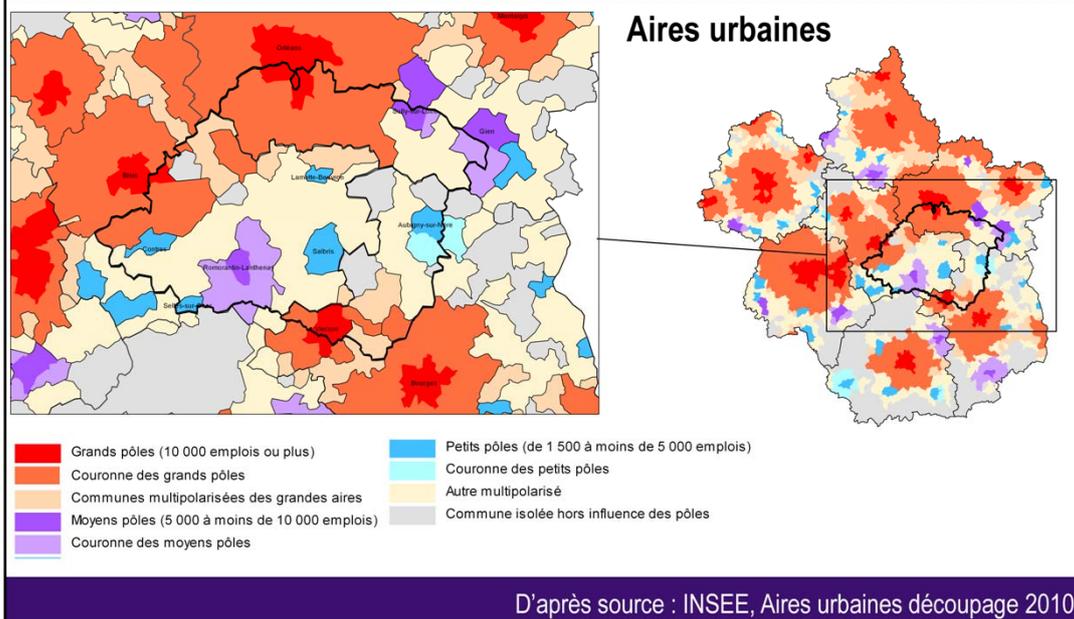
D'après source : INSEE – RP 2010

A l'échelle des communes, la croissance a surtout été importante dans les zones proches d'Orléans et de Blois, notamment aux abords de l'axe ligérien.

Cela correspond au phénomène de périurbanisation (les ménages vont habiter de plus en plus loin du pôle où ils exercent leur activité professionnelle ; de fait les agglomérations s'étendent).

Un territoire triangulaire allant de Vierzon à Romorantin-Lanthenay et Salbris perd des habitants (conséquence des difficultés économiques des 3 pôles).

Le bénéfice de la périurbanisation à la fois du Blaisois et de l'Orléanais



La géographie des aires urbaines montre combien la Sologne est un territoire sous influence multiple : les aires urbaines d'Orléans et de Blois se sont étendues progressivement sur la Sologne. Sont également étendues les aires d'influence des pôles de Romorantin-Lanthenay (qualifié désormais de moyen pôle par l'Insee du fait d'un nombre d'emplois inférieur à 10 000), de Vierzon, Gien. La plupart des autres parties du territoire subit l'attraction simultanée de plusieurs pôles.

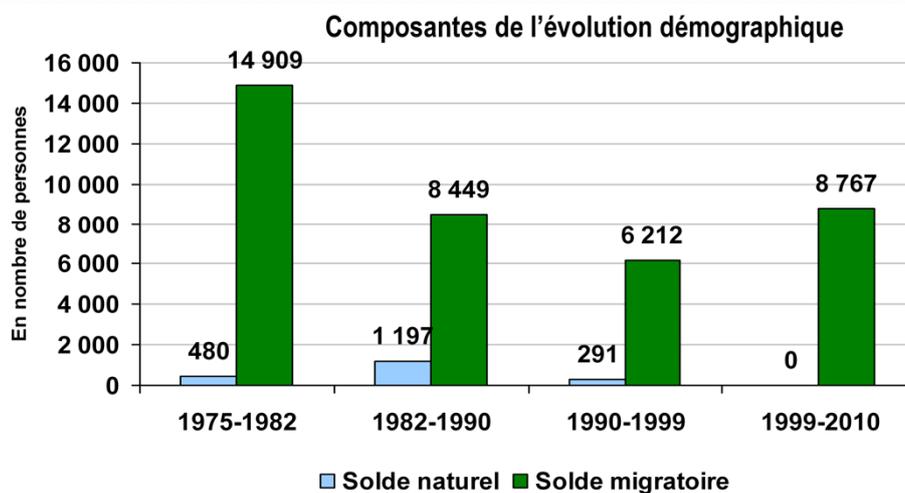
Une **aire urbaine** est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :

- Un pôle urbain, qui est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois
 - Une couronne périurbaine composée de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente possédant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine (le pôle ou les communes attirées par celui-ci).
- Dans le zonage en aires urbaines de l'INSEE, on trouve d'autres éléments que les aires urbaines. Ainsi, les communes multipolarisées sont des communes ou unités urbaines dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Un espace urbain multipolaire est un ensemble d'un seul tenant de plusieurs aires urbaines et des communes multipolarisées qui s'y rattachent.

L'espace à dominante urbaine regroupe l'ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées.

L'espace à dominante rurale est constitué de l'ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Cet espace comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales.

La Sologne, un territoire très attractif



D'après source : INSEE – RP - Etat civil

La part du solde naturel dans la croissance démographique s'est réduite. Sur les dix dernières années, on comptabilise autant de décès que de naissances, ce qui témoigne d'une population vieillissante.

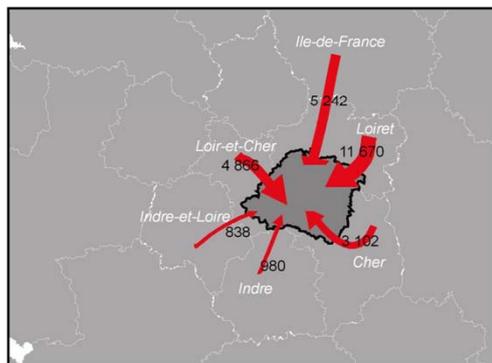
La croissance démographique repose donc désormais uniquement sur l'apport migratoire (installations de populations nouvelles). Celui-ci s'est même renforcé au cours des années 2000 (par rapport à la décennie précédente).

A ce titre, on mesure combien la Sologne constitue un territoire très attractif.

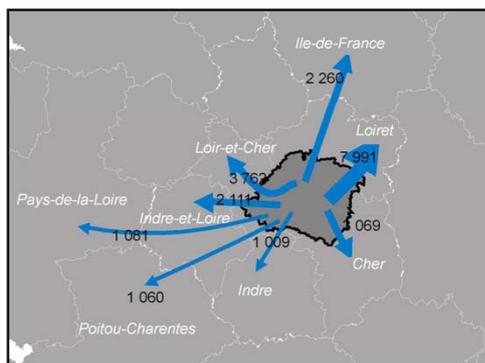
Arrivée de nombreux Loiretains et Franciliens

Principaux mouvements migratoires touchant la Sologne entre 2003 et 2008

Principaux flux d'entrants



Principaux flux sortants



D'après source : INSEE, RP 2008 – Exploitation complémentaire – Champ : population âgée de 5 ans ou plus

D'où viennent ces nouveaux habitants ?

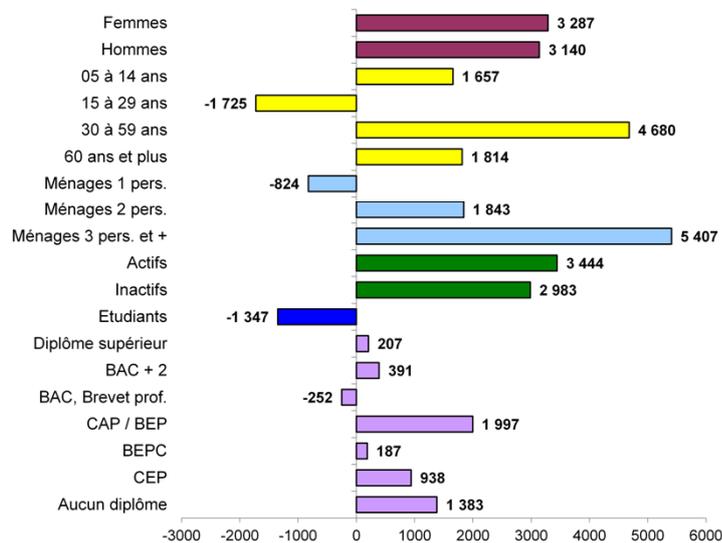
36 750 Entrants au cours de la période 2003-2008, soit 15 % de la population de 2008. Ce ratio peut être plus important lorsqu'on raisonne à l'échelle des communautés de communes, s'approchant parfois de la barre de 25 % (ce qui signifie alors que la population s'est renouvelée de près d'un quart sur la période).

30 322 Sortants au cours de ces 5 années, soit un solde + 6 428 (inférieur à celui vu précédemment qui porte sur une période plus longue).

Des mouvements importants avec l'Ile de France (solde très positif + 3 000), le Loiret hors Sologne (solde de 3 700 mais près de 12 000 entrants, soit le tiers des entrants), le Loir-et-Cher hors Sologne (+ 1 000).

Solde négatif avec l'Indre-et-Loire (250), quasi équilibrés avec l'Indre et le reste du Cher.

Solde entre les entrants et les sortants



D'après source : INSEE, RP 2008 – Exploitation complémentaire – Champ : population âgée de 5 ans ou plus

Les soldes migratoires sont positifs pour toutes les catégories de population, à l'exception des jeunes dont on constate une hémorragie aux âges des études et de l'entrée dans la vie active.

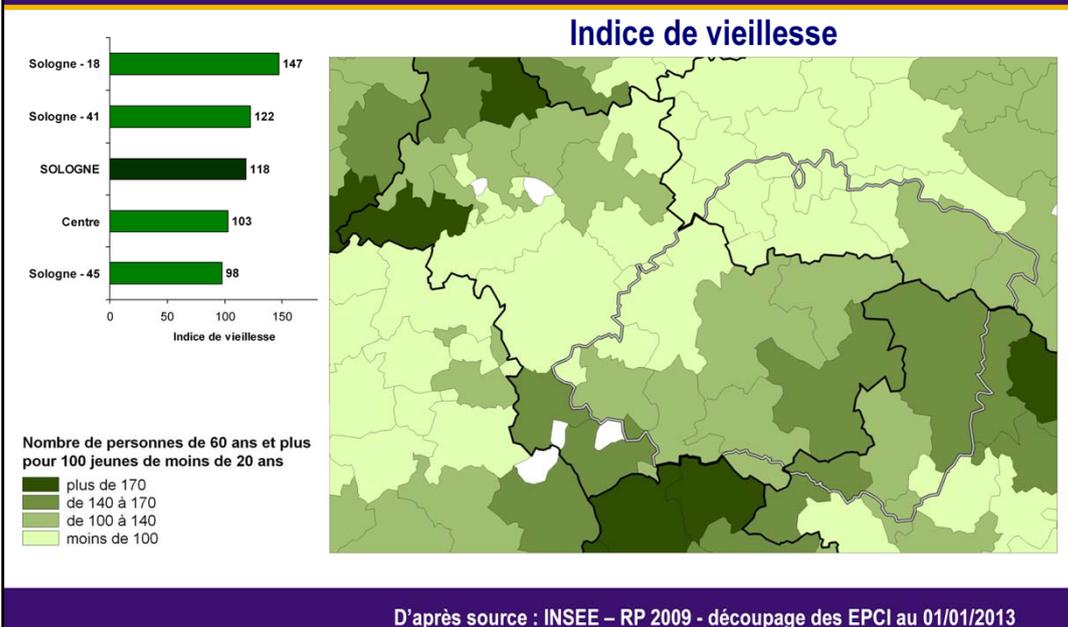
On remarque que le solde est particulièrement positif pour les ménages de 3 personnes et plus, souvent actifs et donc avec enfants : ils contribuent à dynamiser les territoires sur lesquels ils s'installent.

La Sologne est aussi attractive pour les retraités.

La répartition de ces populations nouvelles est toutefois non homogène sur le territoire solognot, loin s'en faut. Beaucoup des ménages jeunes, actifs avec enfants, s'installent dans les zones proches des grands pôles voisins (aire urbaine d'Orléans ou de Blois principalement) ; les retraités sont davantage répartis sur le périmètre mais leur poids peut être parfois très important localement.

Une population vieillissante

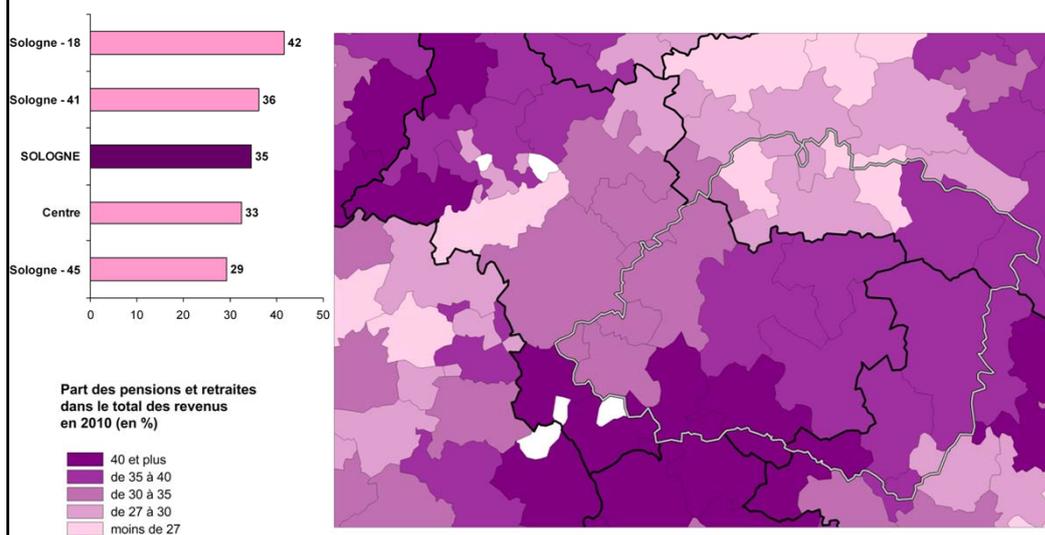
118 personnes de plus de 60 ans pour 100 jeunes



Globalement, la population solognote est vieillissante. On compte 118 personnes de plus de 60 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans : un ratio proche de celui du Loir-et-Cher (117), mais nettement supérieur à celui de la région Centre (103) et surtout de la France (92).

Au sein de la Sologne, de grandes disparités se font jour à cet égard. Les communautés les plus touchées par le phénomène du vieillissement sont situées dans le quart sud-est : ratio de 155 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes dans les régions de Salbris et d'Aubigny-sur-Nère par exemple. A l'opposé, les zones périurbaines de Blois et d'Orléans ont des populations relativement jeunes (ratio inférieur à 100).

Les pensions et retraites, un poids important 35 % des revenus des ménages



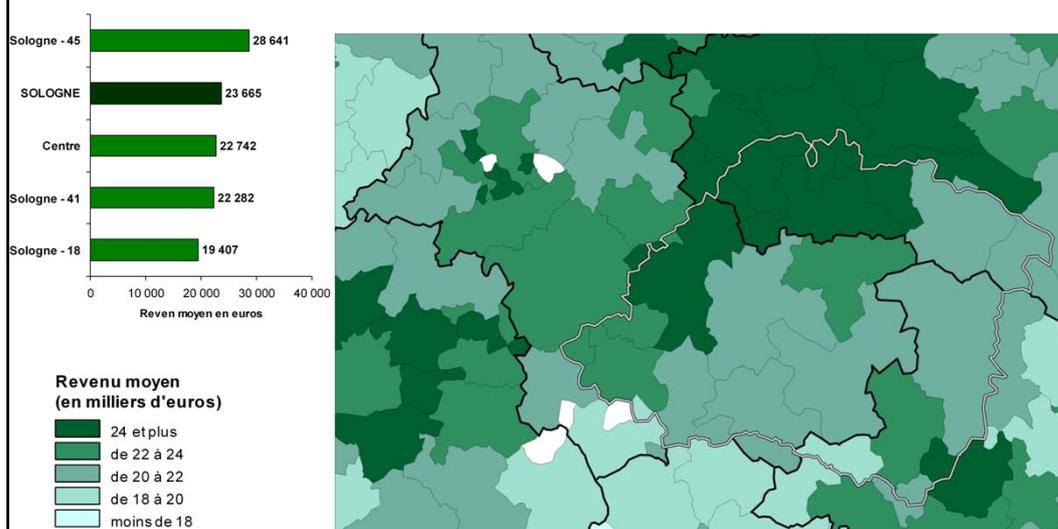
D'après source : Ministère des finances, 2010 - découpage des EPCI au 01/01/2013

Le vieillissement de la population se traduit aussi par le poids des pensions et retraites dans le total des revenus des ménages du secteur : 35 %.

Des disparités importantes sont perceptibles au sein du périmètre : poids très élevé dans la partie sud (au-delà de 40 %), assez faible dans le secteur orléanais.

Ce ratio est identique à celui du Loir-et-Cher, mais est nettement supérieur aux 28 % de la France métropolitaine.

Un bon niveau de revenus des ménages surtout dans leLoiret



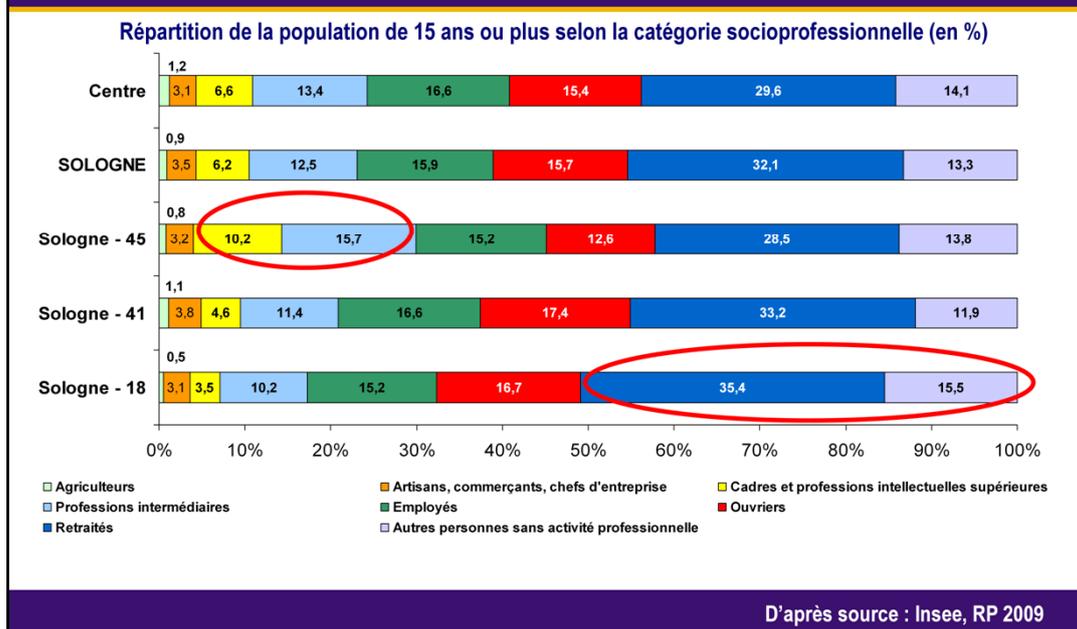
D'après source : Ministère des finances, 2010 - découpage des EPCI au 01/01/2013

Le niveau des revenus des ménages solognots est sensiblement supérieur à celui du niveau régional.

Toutefois de grandes disparités locales... Les revenus sont les plus élevés dans l'Orléanais et son aire d'influence, et le long de la Loire.

Ils sont particulièrement contrastés au sein même des territoires solognots du Cher.

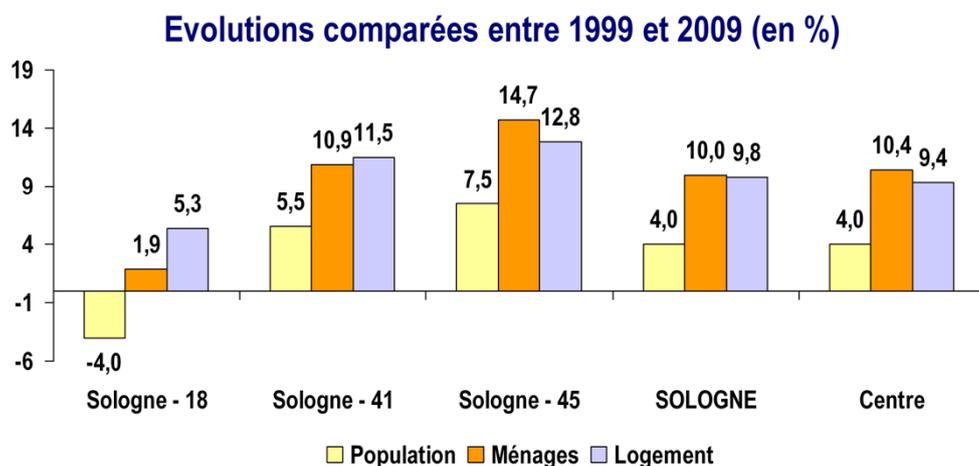
Un bon niveau de revenus des ménages ...qui s'explique par la structure de la population



Cette disparité des niveaux de revenus traduit les différences locales dans la structure socioprofessionnelle des populations.

La moitié des personnes de plus de 15 ans sont sans activité ou retraitées dans la Sologne du Cher (là où les revenus sont plus faibles). En revanche, la Sologne du Loiret par exemple concentre davantage de cadres et professions dites « intellectuelles supérieures » qui ont des niveaux de rémunération supérieurs.

Le nombre de ménages croît plus vite que la population



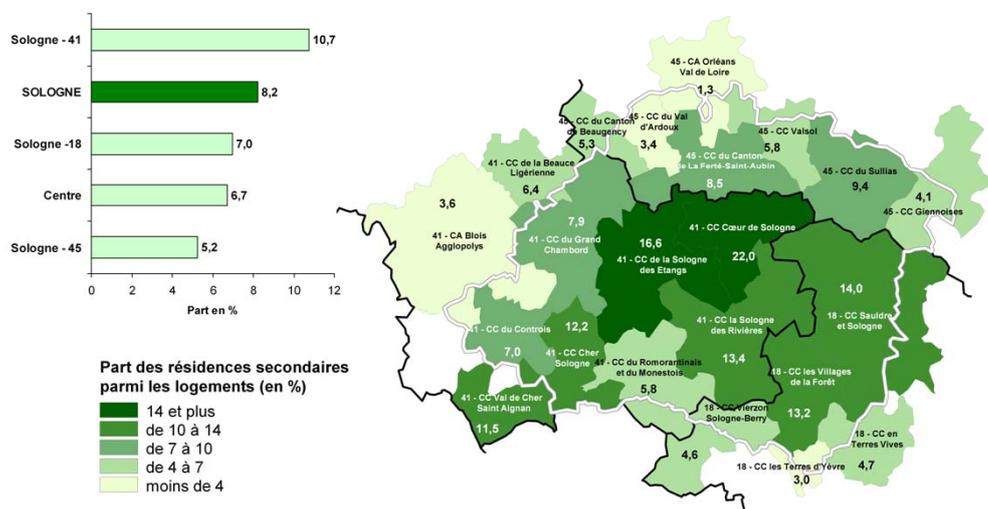
D'après sources : INSEE – RP / Observatoire 41 (logements)

Globalement, le nombre de ménages croît souvent 2 fois plus vite que la population (du fait du vieillissement, de plus en plus de personnes âgées vivent seules ; même conséquence des décohabitations / séparations) : + 4 % en 10 ans pour la population en région Centre et pour la Sologne, + 10 % pour les ménages.

Cela a donc une incidence évidente sur les besoins en logements, même si on constate parfois des divergences entre croissance du nombre des logements et croissance du nombre des ménages, le plus souvent la seconde étant plus forte, l'adéquation se faisant alors par la transformation de résidences secondaires en résidences principales (cas par exemple de la Sologne du Loiret).

Une forte proportion de résidences secondaires

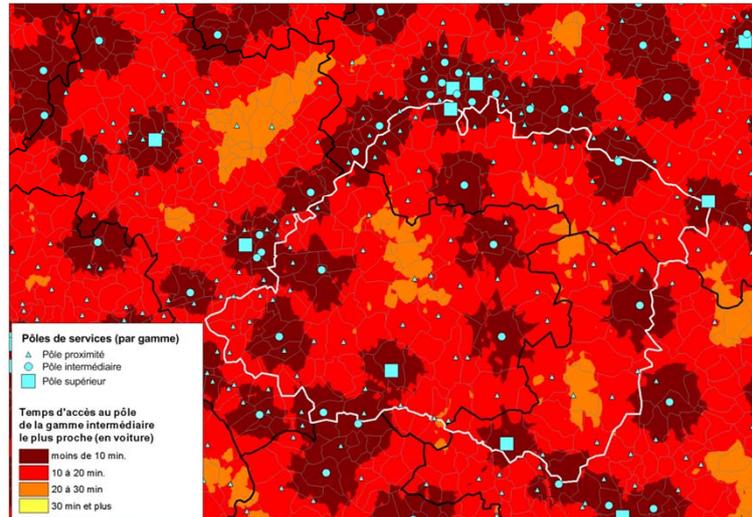
Part des résidences secondaires et des logements occasionnels parmi les logements en 2009 (en %)



D'après source INSEE - RP 2009 - Exploitation principale

Le poids des résidences secondaires dans le total du parc de logements est en général élevé dans toute la Sologne (8,2 % contre 6,7 % pour la région Centre), et plus particulièrement dans ses parties centrales et est.

Un territoire plutôt bien équipé et bien desservi



D'après source : INSEE – Base permanente des équipements (BPE) 2011

La Sologne semble être un territoire plutôt bien équipé et bien desservi. Bon nombre de ses communes offrent un minimum de services les faisant apparaître comme autant de pôles de proximité, plutôt bien répartis à l'intérieur du périmètre.

Elle compte aussi de nombreux pôles intermédiaires, situés le long de ses frontières et aussi sur l'axe Orléans/Bourges. Globalement, très peu de population se trouve à plus de 10 mn en voiture d'un pôle intermédiaire.

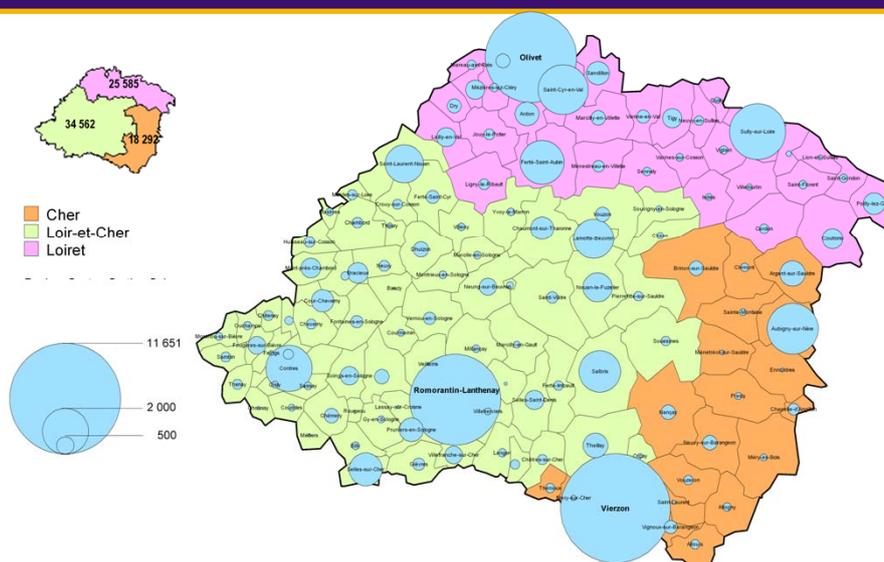
La Base Permanente des Équipements (BPE) de l'Insee comporte un large éventail d'équipements et des services rendus à la population. Elle permet de connaître où se situent les lieux d'achats de produits ou de consommation des différents services nécessaires à la vie quotidienne des habitants et de fournir le niveau d'équipement d'un territoire. Les équipements sont regroupés selon des domaines d'équipement (services aux particuliers, commerces, etc.).

Ils sont aussi répartis en 3 gammes d'équipements présentant les mêmes caractéristiques : de proximité (24 équipements différents), intermédiaire (27 équipements), supérieur (36 équipements).

Une commune qui possède au moins la moitié des équipements de la gamme (respectivement 12, 14 et 18) est considérée comme pôle de la gamme (pôle de services).

78 500 emplois

I



D'après source : INSEE - RP 2009

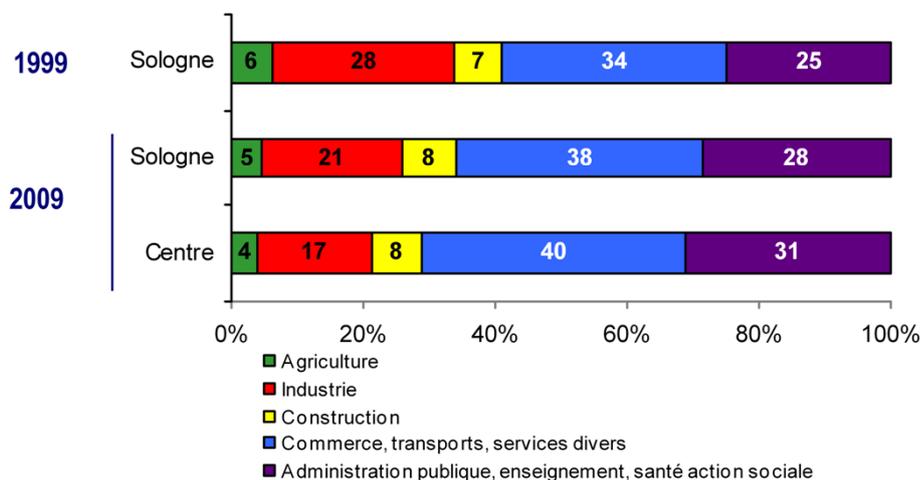
Près de 80 000 emplois sont recensés en Sologne (RP 2009 / emploi total).

Les pôles d'emploi par ordre décroissant - Vierzon (11 500), Romorantin-Lanthenay (8 700), Olivet (8 600),

Sully-sur-Loire (3 600), Aubigny-sur-Nère (3 150), Saint-Cyr-en-Val (3 000), Contres (2 600), Ferté-Saint-Aubin (2 400), Salbris (2 200), Lamotte-Beuvron (2 000).

Une économie qui demeure industrielle

Répartition comparée de l'emploi total (en %)



D'après source : INSEE - RP 2009 - Exploitation complémentaire

En 10 ans, la répartition de l'emploi entre les grands secteurs d'activités a sensiblement évolué.

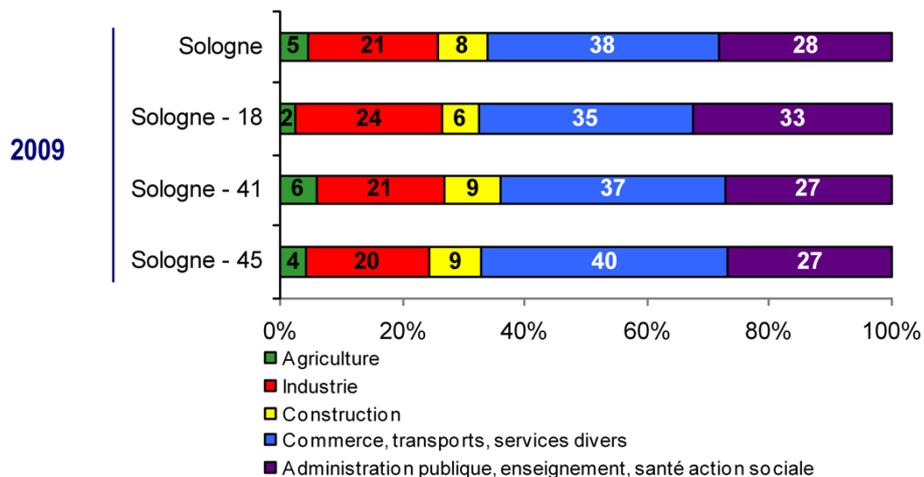
Le poids de l'industrie a reculé assez nettement (de 28 % à 21 % des emplois), tandis que les activités de services marchands ou non marchands voyaient leur importance se renforcer.

Malgré tout la Sologne demeure encore fortement industrielle.

Par comparaison, 17 % des emplois de la région Centre, elle-même la 6^{ème} région industrielle de France, sont industriels...

Une économie qui demeure industrielle

Répartition comparée de l'emploi total (en %)



D'après source : INSEE - RP 2009 - Exploitation complémentaire

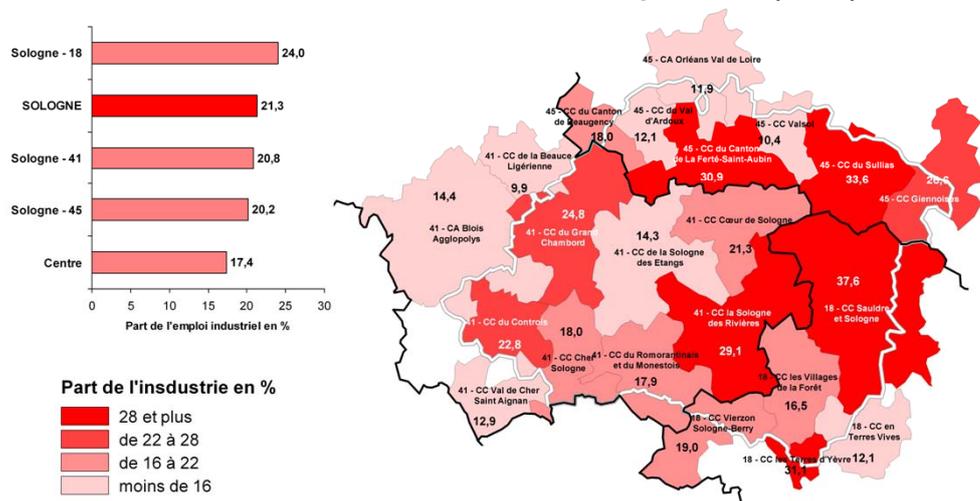
Ce caractère industriel solognot est commun à l'ensemble des territoires.

L'agriculture est assez peu présente. Elle est plus visible en Loir-et-Cher (cultures maraichères, fraises, asperge, vigne) : 6 % des emplois

Les activités de services sont logiquement plus développées dans le Loiret.

L'industrie encore très présente

Poids de l'industrie dans l'emploi total (en %)

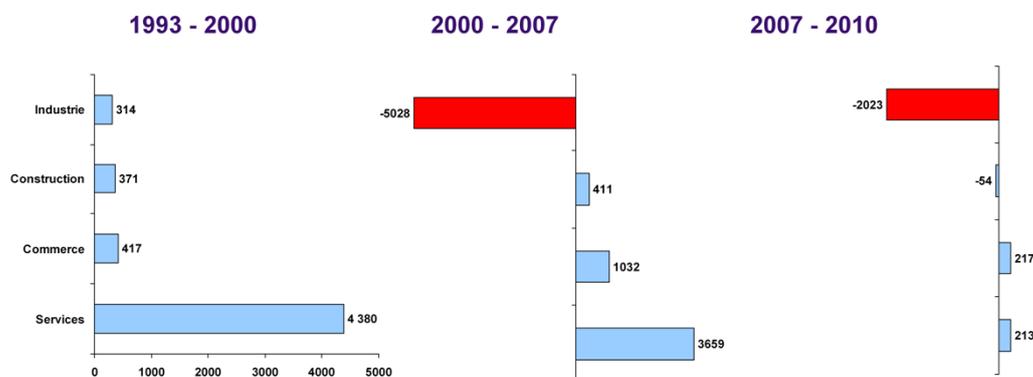


D'après sources : INSEE – RP 2009

Le caractère industriel paraît particulièrement marqué dans la partie est de la Sologne.

Une économie en pleine mutation

Evolution du nombre d'emplois salariés du secteur privé



D'après source : Pôle Emploi (2010 – Données provisoires)

Zoom sur les emplois salariés du secteur privé.

Globalement la Sologne a perdu beaucoup d'emplois industriels dans les années 2000, marquées par la disparition de grandes entreprises, telles Matra automobile à Romorantin.

Les créations d'emploi sont intervenues en revanche dans les activités de commerce et de service.

Les mouvements contraires (entre baisse et hausse) et leur ampleur montrent que l'économie solognote est en pleine mutation.

Zoom sur l'industrie

1^{er} : Mécanique industrielle – premier secteur industriel (1 200 emplois depuis 1993 : stable)

2^{ème} : Fabrication d'emballages en matières plastiques (520 emplois salariés)

3^{ème} : Façonnage et transformation du verre plat (480 emplois salariés soit + 200 depuis 1993)

4^{ème} : Fabrication d'armes et de munitions : - 200 emplois depuis 1993

moins 200 emplois également dans la Construction aéronautique et spatiale (5^{ème})

En Progression :

Développement de l'industrie agroalimentaire :

Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation (400 emplois ; + 180 emplois depuis 1993)

Apparition d'une nouvelle activité dans les années 2000 : la Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques

Fabrication de plats préparés (300 emplois ; + 110 emplois depuis 1993)

Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement (de 90 à 270 emplois)

Disparition

Construction de véhicules automobiles (-2 300 emplois)

Fabrication de supports magnétiques et optiques

Habillement Fabrication de vêtements de dessous (- 200 emplois)

Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques

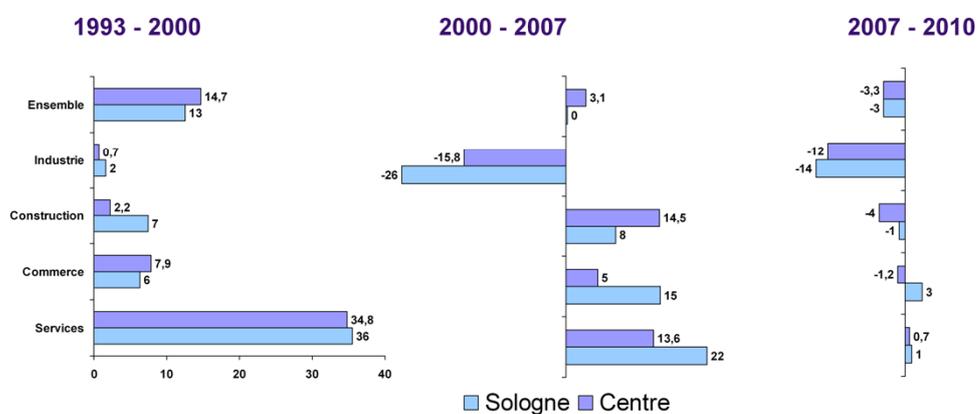
En déclin :

Fabrication de vêtements de dessus (Habillement) (130 emplois ; - 620 emplois depuis 1993)

Fabrication de cartes électroniques assemblées (de 440 à 190 emplois)

Une économie en pleine mutation

Evolution comparée de l'emploi salarié privé (en %)

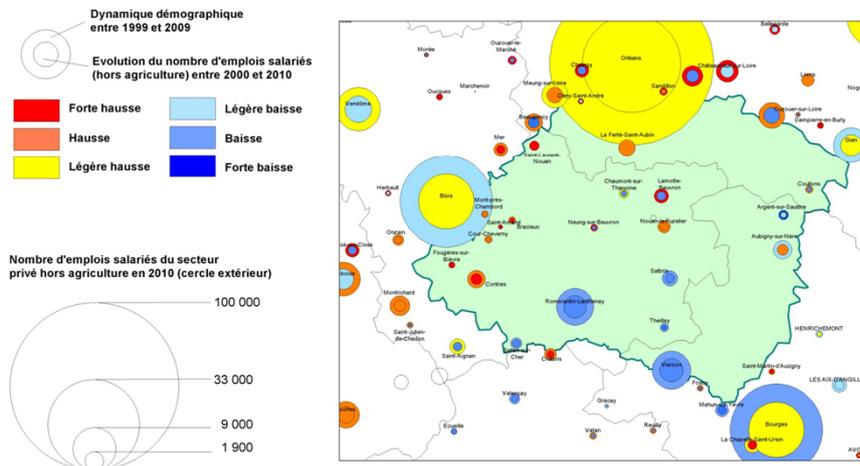


D'après source : Pôle Emploi (2010 – Données provisoires)

Les évolutions depuis 2000 sont défavorables à la Sologne en comparaison de celles de l'ensemble de la région centre.

Des dynamiques territoriales très diverses

Dynamiques démographiques et économiques des pôles



D'après sources : Pôle emploi, Emploi salarié du secteur privé hors agriculture 2000 -2010 - INSEE, RP 1999 - 2009

Certains pôles conjuguent à la fois croissance de population et de l'emploi. C'est le cas de la plupart des pôles solognots se situant sur l'axe ligérien Blois/Orléans ou à proximité.

A l'opposé, trois pôles du sud solognot (Vierzon, Romorantin-Lanthenay, Salbris) perdent à la fois des habitants et des emplois...



www.pilote41.fr